

# Choix d'une Langue vivante 2 ou d'une langue ancienne

## L1/L2/L3/Master

Outre la Langue vivante 1 obligatoire, il est désormais possible aux étudiants de découvrir à tout moment de leur formation une Langue vivante 2 ou une Langue ancienne, dans le cadre des Unités d'Enseignement Libres (UEL). De même que la première langue, cette initiation à la deuxième langue ou à la langue ancienne commence au semestre 2, dans les domaines suivants :

- Allemand (contact : Helga METTETAL - helga.mettetal@univ-fcomte.fr)
- Espagnol (contact : Sandra SACKSTEDER - sandra.sacksteder@univ-fcomte.fr)
- Grec ancien (contact : Marie-Rose GUELFUCCI - marie-rose.guelfucci@univ-fcomte.fr)
- Italien (contact : Marco LUCCI - marco.lucci@univ-fcomte.fr)
- Latin (contact : Thomas GUARD - thomas.guard@univ-fcomte.fr)
- Russe (contact : Svetlana Artonkina – svetlana.artonkina@univ-fcomte.fr)

Les fiches d'information sur les UEL de Langues sont accessibles dans l'ENT, sous l'onglet *Documents*, dans la rubrique *Espace partagé* ; cliquer sur *Unités libres d'enseignement* dans la liste, puis sur *Langues*.

Une fois identifiés dans l'ENT, les étudiants pourront également trouver les fiches d'information en cliquant sur le lien suivant (offre d'UEL en Langues) : <http://ent.univ-fcomte.fr/render.userLayoutRootNode.target.u12111n146.uP?action=viewfolder&folder=5534>

Réunion d'information : mercredi 6 septembre entre 9h et 12h30 au Centre Polyglotte (cour Parisiana, 32 rue Mégevand).

## L2/L3/Master

Les étudiants qui ont commencé une Langue vivante 2 ou une Langue ancienne durant l'année 2016-2017 pourront continuer cet apprentissage en 2017-2018 dans le cadre des Unités d'Enseignement Libres (UEL), désormais hors du Centre Polyglotte, à raison de deux heures par semaine. Ils doivent prendre contact avec l'enseignant responsable de la langue concernée pour choisir le niveau qui leur correspond :

- Allemand (contact : Helga METTETAL - helga.mettetal@univ-fcomte.fr)
- Espagnol (contact : Sandra SACKSTEDER - sandra.sacksteder@univ-fcomte.fr)
- Grec ancien (contact : Marie-Rose GUELFUCCI - marie-rose.guelfucci@univ-fcomte.fr)
- Italien (contact : Marco LUCCHI - marco.lucchi@univ-fcomte.fr)
- Latin (contact : Thomas GUARD - thomas.guard@univ-fcomte.fr)
- Russe (contact : Svetlana Artonkina – svetlana.artonkina@univ-fcomte.fr)

Trois niveaux sont accessibles en Allemand, Espagnol et Italien :

Niveau 1, Initiation, Débutant

Niveau 2, Initiation, Intermédiaire

Niveau 3, Initiation, Avancé

Cinq niveaux sont accessibles en Grec ancien, Latin et Russe

Niveau 1, Initiation, Débutant

Niveau 2, Initiation, Intermédiaire

Niveau 3, Initiation, Avancé

Niveau 4, Initiation, Approfondi

Niveau 5, Initiation, Perfectionnant

Les fiches d'information sur les UEL de Langues sont accessibles dans l'ENT, sous l'onglet *Documents*, dans la rubrique *Espace partagé* ; cliquer sur *Unités libres d'enseignement* dans la liste, puis sur *Langues*.

Une fois identifiés dans l'ENT, les étudiants pourront également trouver les fiches d'information en cliquant sur le lien suivant (offre d'UEL en Langues) : <http://ent.univ-fcomte.fr/render.userLayoutRootNode.target.u12111n146.uP?action=viewfolder&folder=5534>

Réunion d'information : mercredi 6 septembre entre 9h et 12h30 au Centre Polyglotte (cour Parisiana, 32 rue Mégevand).

## **VALIDATION**

Ces UEL de Langues sont validées par le Contrôle continu ; leur validation entraîne un bonus de 0,2 dans la moyenne semestrielle et le gain de 3 ECTS non-disciplinaires ; elle est inscrite dans le Supplément au diplôme.

## **INSCRIPTION**

Les inscriptions se feront au mois de septembre, auprès des enseignants responsables des langues concernées (adresses électroniques).

Le formulaire d'inscription est accessible aux étudiants identifiés dans l'ENT sur le lien suivant : <http://ent.univ->

[fcomte.fr/render.userLayoutRootNode.target.u12111n146.uP?action=viewfolder&folder=5543](http://ent.univ-fcomte.fr/render.userLayoutRootNode.target.u12111n146.uP?action=viewfolder&folder=5543)

Une fois complété, ce formulaire doit être retourné par mail au responsable de l'UE concernée, avant le 2 octobre 2017 pour le semestre 1 et avant le 26 janvier 2018 pour le semestre 2.